

VOS ÉLUS VOUS !NFORMENT #12



Agence Pro Pme
DO Grand Sud-Ouest
Octobre 2026

BILAN RESSOURCES HUMAINES DECROISSANCE DES EFFECTIFS...



SERVICES	2021	2023	2024	2025	JUIN 2026	2021 VS JUIN 2026
Réactif	102,2	77,9	68,9	64,8	61,9	-40,3
Proactif	88,8	111,7	118,8	124,5	116,4	+27,6
Service	122,4	91,6	87,05	88,25	81,05	-41,35
Support	61,7	52,9	52,04	52,24	41,24	-20,46
TOTAL	375,10	334,1	326,79	330,79	300,59	-74,51

Les ambitions de l'entreprise sont toujours plus élevées, une pression constante sur les équipes avec des orientations très fortes sur le développement du business, et sur la partie satisfaction client. Malgré quelques recrutements, la **CFDT** constate une année de plus une forte diminution des effectifs au sein de notre unité. L'entreprise compterait-elle sur les solutions IA (Intelligence Artificielle) pour ne pas remplacer les départs et atteindre des objectifs de plus en plus intenable ?

LA CFDT REVENDIQUE UNE POLITIQUE DE RECRUTEMENTS AMBITIEUSE



MESURES SALARIALES UN BILAN POSITIF... DES PROMOTIONS EN BERNE...



- 95% des salariés ont bénéficié d'une augmentation individuelle ou collective
- 31 mesures pour les augmentations individuelles
- 9 mesures liées aux promotions
- 20 primes exceptionnelles

La **CFDT** a alerté la Direction sur de la politique de promotions 2026. Exit les promotions sur poste, exit les parcours pro. Quelle étrange méthode ! La Direction est-elle consciente des impacts sur la motivation et les perspectives d'évolution pour les salariés ? A date il demeure très compliqué voire impossible d'aller chercher une promotion en changeant d'emploi ou d'unité. Pour la **CFDT** c'est inadmissible, nous exigeons que la Direction revoie sa copie !

**POUR LA CFDT IL NE PEUT Y AVOIR DE PERFORMANCE ÉCONOMIQUE
SANS PERFORMANCE SOCIALE !**

HARCELEMENT ET AGISSEMENTS SEXISTES



Art. 222-33-2 du Code Pénal : «Le fait de harceler autrui par des propos ou comportements répétés ayant pour objet ou pour effet une dégradation des conditions de travail susceptible de porter atteinte à ses droits ou à sa dignité, d'altérer sa santé physique ou mentale ou de compromettre son avenir professionnel, est puni de 30000 € d'amende et 2 ans d'emprisonnement».



Victime ou **témoin** chaque **salarié** a le **droit** et le **devoir d'alerter la Direction**, et de faire un **signalement** dans les applications **Je signale** et **New Sequoris**. La **Direction** nous a indiqué qu'elle **mettra** en œuvre tous **les moyens** pour **lutter** contre ces **pratiques**. La **CFDT** exige que les paroles soient suivies des actes.

La **CFDT** a **alerté** à plusieurs reprises la **Direction** sur le **harcèlement** mais aussi sur des **agissements sexistes** au travail. **Suite à notre alerte en 2022** la Direction avait déployé un plan de **communication** et de **formation sur le sujet**. Il semble nécessaire de renouveler ce dispositif.

POUR LA CFDT DE TELS AGISSEMENTS SONT INTOLÉRABLES ET INACCEPTABLES !

VOUS SOUHAITEZ SIGNALER UN INCIDENT QUI PERTURBE LE CLIMAT DE TRAVAIL, UNE AGRESSION OU UNE INCIVILITÉ ?
SCANNEZ CE QR CODE



PROACTIF PRESSION SUR LES EQUIPES : RPS EN VUE

Malgré des **résultats très positifs au T3** sur le **département** du **proactif 113%** de R/O, les équipes de ventes ont été **choquées** par les **propos** tenus par la **Direction** lors d'une réunion du département. Pour la **CFDT** ces propos sont scandaleux, il est également inacceptable de conditionner des mesures salariales à la vente de tel ou tels produits.

La **CFDT** **dénonce** également une **pression excessive** exercée sur les équipes avec un **encouragement** non dissimulée pour se **débarrasser** de certains vendeurs. Ces comportements sont **intolérables** et nous **exigeons** de la Direction qu'elle impose l'**arrêt immédiat de ces pratiques**. Il n'est pas acceptable de défendre haut et fort des résultats au-delà des objectifs et de si peu valoriser les vendeurs.

L'**entreprise** a le **devoir d'accompagner** et de faire **monter en compétences** ses **salariés** et **non** de mettre une **tension excessive** lors des périodes difficiles. La concurrence est plus intense et le marché plus tendu, néanmoins les salariés ne sont en rien responsable du contexte économique qu'ils subissent eux aussi.



NOUS SOMMES PLUS FORTS ENSEMBLE !



VOS REPRÉSENTANTS CFDT :



O. Saou Ben Saiyd



S. Boussenard



S. Villedieu



J. Godard



K. Roy



N. Vera Pouzet



P. Rivol



P. Plegat

SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX !

